

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six

Le VINGT SEPT JUILLET à dix-huit heures trente minutes,

Date de convocation : 20 juillet 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie

Etaient présents : Angélique BURETEY, Félix DROSSON, Michèle GAUTHIER, Yannick GEORGES, Alexandre MATHIEU, Muriel NICOLLE, Camille SCHWEBLIN, Gérald VILAIN, Guillaume VILAIN.

Représenté : Sandrine DETOLLE donne pouvoir à Gérald VILAIN

Absent : Melvin BURETEY

EN EXERCICE : 11

VOTANTS : 10

PRÉSENTS : 9

Secrétaire de séance : Yannick GEORGES

N°28-2026 : Avis sur le Plan de Prévention des Risques Ruissellement du Chablisien

Conformément à l'article R.562-7 du code de l'Environnement, il appartient au conseil municipal de donner un avis sur le projet du Plan de Prévention des Risques Ruissellement du Chablisien.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 9 voix pour et 1 contre,

- **Emet** un avis défavorable au projet du Plan de Prévention des Risques Ruissellement du Chablisien car il comporte encore trop de restrictions.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérald VILAIN

